

Un divorce, la double peine

Ken Loach, cinéaste engagé
contre l'exclusion. Interview.

La séparation source de
précarité. Enquête.

Page 4

Avoir honte de sa situation
financière / Sich für seine
finanzielle Situation schämen

Page / Seite 12

Sommaire

ÉDITORIAL

3

Patrick Mayor, *président de Caritas Fribourg*

UN DIVORCE, LA DOUBLE PEINE

La séparation source de précarité. Enquête. 4-8

En Suisse, deux mariages sur cinq se terminent par un divorce. Outre le deuil du couple, la pauvreté s'invite sans crier gare. Enquête.

Le divorce: chiffres et faits 8

L'argent au cœur du divorce 8

Commentaire de Corinne Jaquiéry, rédactrice en chef

Claude Inga Barbey 9

«Le don aux autres est une immense force»

Interview de Ken Loach, cinéaste engagé 10-11
contre l'exclusion



CARITAS FRIBOURG

Avoir honte de sa situation financière 12

Sich für seine finanzielle Situation schämen 13

«Assumer mon rôle de père» 14

«Meine Vaterrolle wahrnehmen» 15

«Les jours ne se ressemblent pas» 16

«Kein Tag ist wie der andere» 17

Appels à votre soutien 18

Wir bitten Sie um Ihre Unterstützung 19





Patrick Mayor
Président de Caritas Fribourg

Quand séparation rime avec précarisation

En Suisse, l'an dernier, plus de 40 000 mariages ont été célébrés pour près de 17 000 divorces. La propension à divorcer s'est accentuée, ces dernières décennies. Actuellement, on estime que deux mariages sur cinq se terminent par une rupture.

Au-delà de la séparation et de ses conséquences souvent douloureuses pour les membres de la famille, notamment les enfants, les incidences financières d'un divorce sont loin d'être négligeables, bien au contraire.

A tel point que le divorce ou la séparation sont un des risques les plus importants de glisser dans la pauvreté. En Suisse, une famille monoparentale sur six se trouve en situation de précarité. Un constat qui touche désormais les classes moyennes, autrefois épargnées.

Partage des biens immobiliers et mobiliers, passage d'un unique logement à deux logements adaptés à l'accueil des enfants, augmentation des frais de garde, difficulté à fixer ou à encaisser les contributions d'entretien, changement de barème de taxation fiscale, nécessité d'acquérir un second véhicule, etc., sont autant d'embûches qui menacent l'équilibre financier des deux parents divorcés ou séparés.

Les témoignages contenus dans cette édition démontrent comment et avec quelle intensité tant les mères que les pères sont touchés et meurtris par les conséquences économiques d'une séparation et/ou d'un divorce. C'est violent et rarement anticipé. De quoi mettre de l'huile sur le feu si les éléments affectifs sont encore brûlants.

C'est la raison pour laquelle Caritas souhaite tenir compte davantage de la réalité et des difficultés des familles monoparentales, afin d'enrayer la spirale de la pauvreté dans laquelle elles sont souvent entraînées.

Caritas Fribourg porte une attention toute particulière sur les ruptures dans le parcours de vie des usagers du service. Les prestations mises en place visent à prévenir la précarisation et l'endettement lorsque survient un événement tel qu'un divorce, un décès ou la perte de l'emploi. Il est alors important de pouvoir réfléchir sur les impacts que de telles situations ont sur le budget familial ou personnel, mais aussi de recevoir les informations nécessaires qui permettent l'accès aux prestations sociales auxquelles ces personnes ont droit.

Les services d'aide à la gestion de budget, de consultation sociale et juridique et le service de gestion des dettes et désendettement, dont vous trouverez le descriptif sur le site internet www.caritas-fribourg.ch, sont destinés aux personnes concernées par des ruptures dans le parcours de leur vie.

A l'image des remarquables films de Ken Loach, nous souhaitons, avant tout, mettre en lumière des réalités souvent cachées. Il ne faut pas oublier que les mécanismes qui traitent des questions d'argent ne sont pas les mêmes que ceux qui relèvent des sentiments.

Impressum

Caritas.mag – Le magazine des Caritas de Suisse romande (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud) paraît deux fois par an

Tirage global: 34 240 ex.

Tirage Caritas Fribourg: 2300 ex.

Responsable d'édition: Sophie Cotting, responsable administration de Caritas Fribourg

Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry

Rédaction: Véronique Benz

Maquette: www.tier-schule.ch

Impression: www.pcl.ch

Caritas Fribourg | Caritas Freiburg

Rue de Morat 8

1700 Fribourg | 026 321 18 54

www.caritas-fribourg.ch | www.caritas-freiburg.ch

info@caritas-fr.ch

Caritas Fribourg est certifiée par ZEWÖ depuis 2004.

Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds



La séparation, source de précarité

*«L'important dans le divorce,
c'est ce qui le suit.»*

Hervé Bazin, *Madame Ex*

En Suisse, deux mariages sur cinq se terminent par un divorce. Outre le deuil du couple, la pauvreté s'invite sans crier gare. Des époux et des parents séparés ainsi que des collaborateurs de Caritas en Suisse romande en témoignent. Enquête.

Textes: Corinne Jaquiéry / photos: Sedrik Nemeth

«Je ne sais pas ce que je vais donner à manger à mes enfants ce soir...» Un aveu difficile à faire pour cette mère de famille divorcée qui, non seulement s'en veut d'imposer une séparation à ses enfants, mais culpabilise encore de ne plus pouvoir leur offrir le minimum vital.

Pour Sabina Cascella, assistante sociale, formée en gestion de budget spécialisée à Caritas Vaud, les problèmes d'argent dus notamment à l'augmentation des charges qui ne sont plus divisées par deux après une séparation, accentuent la douleur émotionnelle: «Le sentiment de solitude s'exacerbe avec une exclusion sociale rapide. On ne peut plus s'accorder les plaisirs d'une sortie ou d'une invitation entre amis, aller au cinéma ou faire une excursion. Il n'y a aucune marge de manœuvre dans le budget. Comme certains me l'ont confié, elles ou ils savent qu'ils vont vers un précipice, mais qu'il n'y a pas d'autre solution que d'y aller!»

Familles monoparentales parmi les plus pauvres

Avant même une séparation, les problèmes d'argent peuvent créer de fortes tensions qui contribuent à la séparation, selon Séverine Ummel Débieux, responsable du Service de l'action sociale à Caritas Neuchâtel. «30% environ de nos dossiers concernent des personnes divorcées ou séparées. Principalement pour les mères seules, cette situation les empêche de retourner sur le marché du travail. Cette situation les précarise sur le marché du travail. Elle accentue la pression.» Pour sa collègue Valérie De Smet, assistante sociale, ce qui compte avant tout, c'est le bien-être des enfants. «Nous soutenons des familles monoparentales en difficulté en aidant notamment à l'achat de matériel scolaire ou de sport pour les enfants ou,

tout simplement, de mobilier. Je me souviens du cas de cette femme qui travaillait et dont l'ex-mari a, un jour, vidé l'appartement de tous ses meubles, même le lit du bébé. Elle a dormi par terre pendant des mois...»

Pour la sociologue et démographe Laura Bernardi, professeur à l'Université de Lausanne et spécialiste des familles monoparentales, la pauvreté reste un problème majeur de la monoparentalité. Selon elle, les politiques devraient promouvoir l'égalité des chances au travail, la garde partagée et l'aide à la formation associée à la facilitation de la prise en charge des enfants, lors des temps professionnels. Selon elle, plus les inégalités de genre sont marquées, plus le risque de pauvreté est important. Mais, bien que les femmes restent les plus concernées, les monoparents forment un groupe social hétérogène.

Des kilomètres pour voir ses enfants

«J'ai vécu une descente aux enfers», relève Michaël Aeschlimann. Ce Jurassien de 35 ans, monteur aux CFF, est séparé de sa femme depuis près de trois ans. Père de deux enfants de 7 et 4 ans, il ne les voit plus qu'un week-end sur deux et pour le temps des vacances qu'il peut prendre, puisque son ex-femme a déménagé dans le canton de Vaud. «Si je veux voir les enfants, c'est moi qui dois aller les chercher et les ramener en voiture, car il n'y a pas de gare à proximité de son nouveau logement.» Quatre heures de route aller-retour et quelques trois cents kilomètres en voiture qui pèsent sur son budget serré. «Au début de notre séparation, je payais 3600 fr. de contribution d'entretien pour un salaire de 5500 fr. Je n'avais pratiquement plus rien à la fin du mois pour vivre et je n'avais toujours pas payé certaines factures, ni le loyer de la maison ni mes impôts, et c'est compter sans les frais d'avocat pris en charge pour l'instant par l'assistance judiciaire. Heureusement, aujourd'hui, la situation s'améliore, je commence à me faire entendre par la justice vaudoise qui a ramené la pension à 700 fr. par enfant.» ▶

Michaël Aeschlimann, le long voyage pour être père.

Très douloureux, son divorce est intervenu après dix ans de vie commune. Un séisme émotionnel qui lui a fait perdre 20 kilos en deux mois et l'a amené vers la précarité. Il a demandé conseil au secteur Social et Dettes de Caritas Jura qui l'a aidé à établir un budget. «Je mène aujourd'hui un style de vie complètement différent où les petits plaisirs ont pris beaucoup d'importance. J'ai dû arrêter le modélisme qui était ma passion, mais j'essaie de m'accorder une petite sortie de temps en temps avec mon amie actuelle. Et j'ai honte de me le permettre...»

Je mène aujourd'hui un style de vie complètement différent où les petits plaisirs ont pris beaucoup d'importance

Pour Patrick Robinson, porte-parole de la CROP (Coordination romande des organisations paternelles), la situation des parents versant des contributions d'entretien (principalement les pères) est encore largement inexplorée sur le plan statistique. Il affirme cependant qu'il semble que la pauvreté soit au moins aussi grande que dans les ménages monoparentaux gardiens. En effet, dans la plupart des cas, les manquements dans le versement des contributions d'entretien ne sont pas dus à une mauvaise volonté, mais simplement à un revenu insuffisant, ce qui signifie que le débiteur doit se contenter, lui aussi, de très peu d'argent, l'amenant parfois à ne pas pouvoir accueillir ses enfants dignement.

Calcul du minimum vital

Chaque jugement de divorce est différent selon les cantons et les juges, mais en mai 2018, le Tribunal fédéral a imposé à tous la «méthode des frais de subsistance» pour calculer la contribution d'entretien de la personne qui n'a pas la garde de l'enfant: elle couvre les besoins minimaux de l'enfant et du parent qui s'en occupe. En revanche, pour une personne endettée, le calcul du minimum d'existence par l'Office des poursuites ne prend pas en compte les impôts courants. Le-la débiteur-trice ne pourra ainsi plus payer ses impôts courants ou devra vivre en-dessous du minimum en les payant et peut-être devra-t-il s'endetter encore davantage notamment pour payer la pension alimentaire.

Les classes moyennes en route vers la paupérisation

En Suisse, une famille monoparentale sur six se trouve dans une situation de précarité, mais le parent au revenu moyen ou modeste qui doit assurer une contribution d'entretien au parent gardien, tout en ayant un logement assez grand pour recevoir son ou ses enfants, est lui aussi en grand risque de paupérisation. Les parents seuls de la classe moyenne, trop riches pour percevoir des aides, mais pas assez pour s'en sortir seuls, s'ajoutent désormais aux familles défavorisées ou à bas revenu.

«Nous étions copropriétaires. Je suis restée dans la maison, mais elle est en très mauvais état. Il y a des problèmes d'humidité et de chauffage, sans compter des rats derrière les murs de la cuisine que je ne peux pas faire assainir», explique Carine, 53 ans. Séparée de son mari qui lui paie une pension, elle vit avec ses enfants de 18 et 20 ans encore étudiants. Elle se prive beaucoup pour arriver à faire à manger pour tout le monde jusqu'à la fin du mois. Souffrant d'un problème cardiaque, elle ne peut pas travailler plus qu'un mi-temps. «C'est comme une épée de Damoclès constamment sur ma tête. J'ai demandé l'AI, mais je n'ai aucune réponse pour l'instant. Si nous avions été en garde partagée, cela aurait été aussi moins lourd émotionnellement et mentalement.»

Pour Sabina Cascella, l'assistante sociale de Caritas Vaud, il est temps que les politiques se penchent sur la question de l'effacement des dettes des personnes surendettées qui ont de grandes difficultés à se réinsérer dans la société. «Par exemple, il n'y a pas de sens à ne pas tenir compte des impôts dans le calcul du minimum vital pour un parent divorcé qui va devoir payer une pension alimentaire ou pour celui qui se retrouve à travailler à temps partiel avec un petit salaire, tout en élevant les enfants: leurs dettes peuvent très vite s'accumuler.»

Ainsi Nathalie, 49 ans, divorcée depuis dix-sept ans, continue de payer pour les dettes que le couple avait, à l'époque, et n'a jamais pu retrouver des finances saines. «Nous avons des poursuites que j'ai toujours. C'est moi qui ai eu la garde de mes deux enfants. Pendant longtemps, je n'ai eu que des petits boulots. Maintenant, j'ai trouvé un travail stable à Caritas Vaud, mais j'ai toujours mon fils à la maison. J'ai une saisie de 1000 fr. sur mon salaire de 3800 fr. A cause des poursuites, je ne peux quitter un appartement au loyer exorbitant (2750 fr.) que j'ai pris avec mon conjoint actuel, aujourd'hui au chômage. Je fais très attention, mais récemment, j'ai dû aller en urgence chez le dentiste sous peine de perdre mes dents, et cette facture inattendue pèse lourd.»

Vaillante, Nathalie garde le moral grâce à son chien avec lequel elle fait de grandes promenades, mais, à bientôt 50 ans, son rêve serait de ne plus avoir de dettes. Enfin!



Une motion pour effacer les dettes des plus pauvres

Selon plusieurs sources, notamment les Services de recouvrement et d'avance pour les pensions alimentaires des six cantons romands qui ont vu les dossiers s'accumuler, le divorce augmente la précarité des parents divorcés que l'on soit du côté des débiteurs, les pères le plus souvent, ou des parents qui ont la garde des enfants, les mères pour environ 80%. Les individus fortement endettés n'arrivent pas à s'en sortir, et les solutions prévues par la loi excluent en général ceux qui possèdent très peu de ressources. La Suisse est l'un des seuls pays d'Europe qui ne permet pas aux personnes en graves difficultés financières d'effacer leurs dettes. Ce printemps, une motion du sénateur socialiste Claude Hêche a obtenu le soutien unanime des deux Chambres du Parlement fédéral, et elle donne une lueur d'espoir, puisqu'elle demande au gouvernement de modifier la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, afin de permettre la réinsertion économique à court terme des personnes surendettées. Elle propose également la mise en place d'un mécanisme permettant l'effacement des dettes sous certaines conditions.

Le prix à payer pour rompre est trop cher pour certains qui ne peuvent quitter le foyer conjugal, malgré les tensions. François, quadragénaire vaudois ne trouve plus dans son couple la complicité et la tendresse qu'il désire, mais il reste par peur de ne pouvoir assumer financièrement une séparation. «J'ai vu autour de moi des collègues ou des amis se séparer et vu aussi les coûts énormes que cela engendre. Pour moi, cela équivaldrait à demander l'aide sociale, et, ça, je ne le veux à aucun prix!»

Et alors que le divorce s'est banalisé, de plus en plus de couples séparés continuent de vivre sous

le même toit, au moins temporairement. Selon une étude du sociologue français Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, présentée dans *Le Monde*, le coût des loyers et la peur des charges dédoublées qui rendent les conséquences financières de toute séparation de plus en plus lourdes à supporter obligent à ces cohabitations forcées en Europe et aux Etats-Unis principalement. Encore marginales en Suisse, elles pourraient se développer avec la dégradation des conditions économiques et de l'appauvrissement, soit 8,2% de la population suisse en 2017 contre 6,7% en 2014. ■

A lire: Monoparentalité dans le parcours de vie. Futur défi des politiques sociales? Laura Bernardi, Ornella Larenza. www.lives-nccr.ch

Crédit pour la pension

La pension peut être avancée par le service compétent de chaque canton si le revenu familial et la fortune sont inférieurs aux normes. Ledit service se retourne ensuite contre le débiteur. Il peut également soutenir un ex-conjoint dans les démarches nécessaires en vue d'obtenir le versement des pensions dues. Vaud: BRAPA; Genève: SCARPA; Neuchâtel: ORACE; Valais: BRAPA; Jura: ARPA; Fribourg: SASoc.

Sources: Guide social romand (GSR) et www.ch.ch (autorités suisses en ligne)

Obligations d'entretien entre époux

Après un divorce, chacun des ex-époux doit en principe subvenir lui-même à son entretien.

L'ex-époux le moins bien loti peut avoir droit, pendant un certain temps, à un soutien financier de la part de l'autre ex-époux, en fonction de la durée du mariage, de la répartition des tâches pendant cette période, de son âge, de son état de santé, de son niveau de formation professionnelle, de ses perspectives de gain et de ses capacités financières.

Le tribunal décide du montant de la contribution d'entretien ou pension alimentaire sur la base de la situation financière, soit en fonction:

- des moyens financiers de chacun des ex-époux (le minimum vital de l'ex-époux qui doit verser la contribution d'entretien est protégé)
- des besoins financiers (coûts pour le logement, l'assurance-maladie, la nourriture, les habits, etc.).

Convention de séparation

Les ex-époux ou le tribunal préparent une convention de séparation pour décider de qui fera quoi et qui doit être examinée et approuvée par le juge.

Après le divorce, les parents restent tenus de subvenir à l'entretien de leurs enfants au moins jusqu'à que ceux-ci atteignent la majorité ou terminent une première formation, qui leur permettra d'entrer dans la vie professionnelle. La contribution d'entretien doit correspondre aux besoins de l'enfant, sans toutefois porter atteinte au minimum vital de l'ex-époux qui doit verser la contribution. Le tribunal décide du montant de la contribution d'entretien:

- si l'enfant vit surtout avec un des parents, sa contribution à sa prise en charge consiste essentiellement dans l'éducation à lui donner.
- si l'enfant ne vit pas chez un parent, il doit verser chaque mois des contributions d'entretien, pour autant que son revenu soit supérieur au minimum vital. Il faut savoir que son investissement dans la prise en charge de l'enfant est également pris en considération dans le calcul de la contribution d'entretien.

Sources: www.ch.ch

COMMENTAIRE



«... le seul sentiment qui dure, c'est le chagrin d'une rupture.»

L'argent au cœur du divorce

Le divorce est-il un juteux business? En voyant à quel point les personnes divorcées s'appauvrissent après leur séparation, il semble que oui. Frais d'avocats - malgré le e-divorce proposé par des organismes en ligne tels easydivorce ou divorce.ch - double loyers, double voiture, double chambres d'enfants, double nourriture, etc. Avec quelque 670 000 personnes touchées, la pauvreté a pris de l'ampleur en Suisse, en passant de 7,5 à 8,2% de la population en 2017, soit une hausse de 10% en un an, selon l'Office fédéral de la statistique. Une constante: les personnes seules, celles vivant dans un ménage monoparental sont fortement concernées par la pauvreté. Et malgré Julien Clerc qui chante que: «deux maisons, deux quartiers, deux gâteaux d'anniversaire, multiplier les pères et mères, n'a pas que des mauvais côtés...» sa chanson *Double enfance* pointe «que le seul sentiment qui dure, c'est le chagrin d'une rupture.» Alors quelles solutions pour éviter déchirement émotionnel et poids des dettes? La médiation de couple ou le conseil conjugal comme proposés par Caritas Jura peuvent apporter un apaisement, alors que les services désendettement des différentes Caritas de Suisse romande permettent de remettre de l'ordre dans un quotidien totalement désorganisé.

Corinne Jaquiéry, rédactrice en chef

LE DIVORCE CHIFFRES ET FAITS

EN 2017
40 599
mariages

15 906
Divorces



2/5
des familles misent
en péril par
une séparation

207 000
ménages en Suisse sont
des ménages de familles
monoparentales.¹

14,4%
des ménages avec enfants
de moins de 25 ans sont des
ménages monoparentaux.

A cela s'ajoutent 5,6% de
familles recomposées dans
lesquelles la mère ou
le père s'est remarié-e ou vit
avec une concubin-e.¹

40%

des parents divorcés ont l'au-
torité parentale conjointe
(pouvoir de décision).²



16%

des parents divorcés avec
autorité parentale conjointe
partagent aussi la prise en
charge financière. Au total,
6% des parents divorcés par-
tagent la prise en charge des
enfants à parts égales.²

83%

des enfants de familles mono-
parentales vivent principale-
ment chez leur mère, et chez
le père pour les 17% restants.¹
Un adolescent sur six choisit
de vivre chez un des parents.

Sources: www.parentsolos.ch
Dernière actualisation: 27.04.2017

1. Office fédéral de la statistique 2017
2. Andrea Büchler, Heidi Simoni (Hrsg): Kinder und Scheidung. Der Einfluss der Rechtspraxis auf familiäre Übergänge. NFP 52, Rüegger Verlag, 2009;
3. Stefanie Arnold, Carlo Knöpfel: Allein-erziehende zwischen Kinderkrippe, Arbeitsplatz und Sozialamt. Diskussionspapier 18, Caritas-Verlag.

BIO

1961 Naissance à Genève. A 3 ans, elle est adoptée par ses deux grand-tantes maternelles.

1978 Entre à l'ESAD (Ecole supérieure d'art dramatique de Genève).

1996 Forme avec Patrick Lapp, l'inoubliable couple de *Bergamote*, émission humoristique de la Radio Suisse romande. Premier spectacle *Bergamote* en 1998. Suivi de trois autres. De grands succès jusqu'en France voisine.

2000 Elle écrit son premier livre *Petite dépression centrée sur le jardin*, puis, en 2003, *Le Palais de sucre* et, en 2004, *Le portait de Madame Mélo*, tous aux Editions d'autre part.

2008 Elle adapte et met en scène son roman *Les petits arrangements* qui raconte sa douloureuse séparation.

2012 Elle écrit et interprète *Madame Karembarre*, une version moderne de Hänsel et Gretel, au Théâtre des Marionnettes de Genève.

2013 Signe *Laverie Paradis* qu'elle interprétera avec son amie Doris Ittig. Les deux actrices fondent la Compagnie Sans Scrupules.

2016 Meilleur second rôle féminin dans la série «Anomalia» aux Journées cinématographiques de Soleure.

2018 Elle crée et interprète Manuela, un truculent personnage de femme de ménage dans sa websérie *Olé*.

2019 Ses chroniques du *Matin* sont publiées dans un livre (*Cinquante nuances de regrets*).

En décembre (du 3 au 22), elle joue, adapte et met en scène *Un conte de Noël* d'après Dickens au Théâtre de Carouge. www.theatredecarouge.ch

Mère de quatre enfants, Claude-Inga Barbey est devenue grand-mère en 2013.



CLAUDE-INGA BARBEY

«Le don aux autres est une immense force»

Au théâtre, à la radio, dans ses chroniques, ses livres ou dans Olé, sa websérie, l'auteure, comédienne, metteuse en scène pimente la vie des Romands, tout en les émouvant.

«Le divorce pour moi, c'est l'abandon. J'ai vécu les deux cas de figure, j'ai quitté et j'ai été quittée. Je sais donc qu'une séparation a toujours à faire avec l'abandon d'un monde, d'une construction humaine. Outre la précarité financière, on devient précaire émotionnellement. En ce qui me concerne, j'ai perdu mon flair, mon intuition, comme un chien perd son odorat. Je n'arrivais plus à anticiper, à sentir quand je pouvais être en danger. Le problème, c'est que cela mène à faire un grand nombre de conneries. On se trompe de gens, on se trompe de chemin, on se trompe de solutions. Parfois, des amis nous les soufflent, mais, à ce moment-là, on est incapable de les écouter, parce que ce n'est pas ce que l'on souhaite entendre.

Que l'on se sente coupable ou victime, dans les deux cas, nous sommes soumis aux émotions. Mon premier divorce n'a pas été une source de précarité financière pour moi. Au contraire, comme j'avais hérité des tantes qui m'ont élevée, une modeste fortune, j'ai, par culpabilité, laissé beaucoup d'argent à l'homme que je quittais. Dans le deuxième cas, où j'ai été quittée, j'ai plusieurs fois déménagé pour me rapprocher du père de mon dernier fils, car j'étais sûre qu'il reviendrait. Je me suis installée tout près de son travail, et puis encore plus près. J'ai acheté et revendu des maisons à perte. J'ai investi beaucoup d'énergie et d'argent dans des illusions, des rêves crevés. C'est ainsi que je me suis retrouvée dans une situation financière très difficile.

Je n'avais plus de lieu où vivre. Heureusement, j'ai rencontré un banquier, un vieux mon-

sieur qui me connaissait et m'a fait confiance. Il est devenu l'administrateur de ma compagnie. Grâce à lui, j'ai eu l'opportunité d'acheter une nouvelle maison. A partir de là, j'ai reconstruit, mais pas tout de suite, car mon âme était dévastée. J'étais fragilisée, dans mes relations, mon travail et même dans ma capacité à être mère. J'avais l'impression de faire tout faux.

Peu à peu, pierre après pierre, je me suis relevée. J'ai repris confiance en moi. Avec le recul, je me rends compte que la réaction que j'ai eue était sûrement disproportionnée. Une séparation ramène toujours à des choses très anciennes. J'étais sous le joug de la passion, en fusion avec la personne. Chez moi, cela a été dévastateur, car c'était un deuxième abandon qui confirmait le premier, celui de mes parents. Il a fallu, comme lorsque j'étais petite à 3 ans, faire tout un travail de résilience qu'il soit professionnel ou affectif. La découverte de la foi m'a sauvé la vie. Si j'ai de grosses angoisses ou que je souffre de solitude, je sais que Dieu est à côté de moi. L'écriture m'aide, ainsi que l'humour qui a également un pouvoir de résilience. Avant tout, pour oublier sa propre douleur, il faut s'occuper des autres. La solidarité, je la pratique sans y faire attention. J'ai une curiosité de l'humanité qui est sans limites, je ne peux pas faire autrement, elle fait partie de moi. Mon principal défaut est d'avoir trop d'imagination. Un simple regard de détresse peut me faire construire un monde. Cela me met parfois dans des situations épouvantables, mais cela me nourrit. Le don aux autres est une immense force.» ■

CARTE D'IDENTITÉ

Kenneth Loach est né le 17 juin 1936 en Angleterre. Il étudie le droit à Oxford après avoir servi deux ans dans l'armée de l'air. Il est comédien avant de devenir assistant metteur en scène, en 1961. Engagé par la BBC comme réalisateur de téléfilms, en 1963, il crée des fictions qui pointent déjà les failles de la société britannique, telle *Cathy Come Home*. Son héroïne, Carol White, jouera d'ailleurs le rôle principal de son premier long métrage pour le cinéma *Pas de larmes pour Joy*, en 1963. L'héroïne raconte, en voix off, sa vie difficile de mère célibataire. Le film est réalisé dans un style réaliste qui sera la marque du metteur en scène.

Dans les années 70, Ken Loach réalise aussi pour la télévision *Days of Hope*, une série-fleuve sur la classe ouvrière.

A chacun de ses films, le réalisateur porte un regard empathique sur les laissés-pour-compte de l'Angleterre à travers des histoires qui résonnent universellement.

En 1993, son opus *Raining Stones*, qui raconte le combat d'un homme pour préserver la dignité de sa famille, malgré la précarité de ses multiples emplois, lui vaut le Prix du jury à Cannes.

Fin observateur de la société contemporaine, Ken Loach est aussi revenu sur des épisodes marquants de l'histoire: le régime nazi dans *Fatherland*, la guerre d'Espagne dans *Land and Freedom*, le mouvement sandiniste au Nicaragua dans *Carla's Song*.

En 2006, il décroche la Palme d'or à Cannes avec *Le vent se lève* basé sur le conflit irlandais au début du XX^e siècle.

Il met aussi en scène des films plus légers comme *Looking for Eric* avec Eric Cantona ou la comédie *La part des anges* en 2012, qui suit une bande de jeunes défavorisés sur la route des whiskys d'Ecosse.

Le metteur en scène remporte une deuxième Palme d'or en 2016 avec *Moi, Daniel Blake*. Le film raconte le destin d'un menuisier anglais de 59 ans, malade, mais forcé de travailler par un service public englué dans un système absurde qui nie les difficultés de la vie des plus démunis.

Son dernier film, *Sorry We Missed You*, dont la sortie est prévue le **23 octobre 2019 en Suisse romande**, évoque les dérives d'organismes, comme la société Uber qui, tout en facilitant le travail indépendant, mènent à la précarité, sans protection sociale.

Ken Loach: «L'être humain n'est pas mauvais, c'est le système qui l'est»

Le fondateur de la vague néoréaliste du film britannique se décrit lui-même comme un «travailleur social du cinéma». A 83 ans, sa colère contre un système dominant qui écrase les plus pauvres ne faiblit pas. Entretien pour Caritas.mag.

En Angleterre, 500 000 salariés ont basculé dans la pauvreté, au cours des cinq dernières années, sans perdre leur emploi. En mai dernier, une étude révélait qu'un demi-million de personnes âgées entre 16 et 24 ans ont disparu des statistiques et représente une armée de chômeurs non comptabilisés. De quoi faire monter une nouvelle fois Ken Loach au créneau de la critique sociale.

CARITAS Après *Moi, Daniel Blake*, votre dernier film qui évoquait le destin tragique d'un menuisier privé de travail et d'aide sociale, votre nouvel opus *Sorry, we Missed You* évoque l'«ubérisation» de la société à travers l'histoire d'un chauffeur livreur étouffé sous le poids des dettes et sa course infernale pour s'en sortir. Paul Laverty, votre scénariste depuis plusieurs années, s'est notamment intéressé au décès d'un livreur empêché d'aller se soigner par peur des amendes infligées par son employeur en cas d'absence.* **Le travail est-il, selon vous, devenu un territoire dangereux pour les humains?**

KEN LOACH Oui, je pense que le travail devient une tyrannie à cause d'un système qui fragilise ses conditions. En particulier pour les chauffeurs livreurs qui sont censés être des travailleurs autonomes, mais qui, en fait, travaillent pour un employeur. Pour bien gagner leur vie, ils doivent s'exploiter eux-mêmes! Ils travaillent douze heures ou plus par jour, pour un salaire très bas et n'ont aucune liberté, mais, en revanche, toute la responsabilité si les choses tournent

mal. Oui, je crois que le travail est devenu un territoire dangereux pour les humains, parce que des gens sacrifient leur santé. Les énormes frais de remplacement exigés par leur employeur font qu'ils n'ont d'autre choix que d'aller travailler, même malades.

Pour lutter contre la précarisation des travailleurs, le réseau Caritas de Suisse romande aimerait mettre en œuvre un nouveau concept inspiré par une expérience française intitulée «Territoire zéro chômeurs». L'idée est d'adapter le travail aux employés et non l'inverse, en utilisant l'argent de l'aide sociale pour créer ce travail. Qu'en pensez-vous?

C'est intéressant, mais je pense que le problème est plus profond que cela: il est lié au système capitaliste. Dans ce contexte, les employeurs trouveront toujours le moyen d'obtenir de la main-d'œuvre bon marché. Ils voudront toujours affaiblir les syndicats, réduire les salaires et imposer plus de responsabilités aux travailleurs. En fait, je pense que nous devons réfléchir beaucoup plus profondément au genre de structure économique que nous souhaitons, à nos besoins fondamentaux. Nous devons nous orienter vers des entreprises collectives où les employés ont le contrôle sur la manière de travailler. Il s'agirait d'un modèle d'emploi complètement différent. Si on essaie simplement d'imposer des restrictions aux patrons, ils trouveront le moyen de les contourner. C'est comme d'essayer d'empêcher la Terre de tourner. Pour, réellement, changer les choses, nous devons réfléchir ensemble à changer tout un système.

Il y a 50 ans, votre film *Cathy Come Home* dénonçait déjà le dysfonctionnement du système social en Angleterre à travers l'histoire d'un jeune couple au chômage, expulsé de son logement. A l'époque, vous aviez pu rencontrer le ministre du Logement qui parlait de réforme, mais ne réformait rien. Est-ce cela qui vous a donné envie de continuer de lutter contre le système à travers vos films?

Je raconte simplement des histoires qui reflètent la réalité du monde. Ainsi, on peut clairement percevoir les inégalités. Mes héros se débattent à travers des histoires qui traversent tous les aspects de la vie, et certaines tendances nettes émergent: il y a un conflit entre ceux qui possèdent et contrôlent avec des besoins de main-d'œuvre bon marché, corvéable à merci, et ceux qui travaillent et qui ont juste besoin d'un emploi sûr et bien rémunéré. C'est un simple conflit d'intérêts. Une fois qu'on réalise que la société est basée sur ce conflit, tout prend sens.

N'est-ce pas une position un peu radicale?

Non. Les patrons doivent obtenir de la main-d'œuvre bon marché, parce que, s'ils ne l'obtiennent pas, leurs entreprises peuvent faire faillite face à la concurrence d'autres entreprises. C'est une vérité au cœur de la société. Jusqu'à ce que nous la reconnaissons et que nous cessions d'essayer de faire fonctionner cette logique capitaliste, les inégalités perdureront.

Après *Moi, Daniel Blake*, avez-vous pu obtenir une réaction des politiciens ou des services sociaux de votre pays?



Oui. Les travaillistes, dirigés par Jeremy Corbyn, ont été très favorables au film. Ils ont promis qu'ils agiraient pour changer cela s'ils étaient au gouvernement, mais évidemment, le Parti conservateur a affirmé que mon film était de la fiction, même si la dépendance à l'égard des organismes de bienfaisance s'est fortement accrue. Il y a, aujourd'hui en Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté et énormément de «working poor». En ce moment, avec Boris Johnson, la politique est très dure pour les plus démunis. Et, sans lien formel avec l'Europe, il y aura certainement un rapprochement avec les

Etats-Unis et leur politique néolibérale. Je m'attends à ce que des entreprises américaines ou des multinationales internationales reprennent une partie de nos services publics encore davantage que ce qui est déjà le cas maintenant, et cela ne sera pas bon du tout pour les activités sociales.

Comment ne désespérez-vous pas de cette situation?

La politique est dynamique, en constante évolution. Il y a aujourd'hui un fort mouvement à gauche, mais, comme la presse est très à droite, ainsi que la BBC, notre télévision nationale, elle, peine à faire entendre sa voix. L'information actuelle désoriente et fait en sorte que les gens agissent contre leurs propres intérêts, car ils ne voient pas quelles décisions pourraient leur être favorables. C'est déroutant, comme l'église au Moyen Âge qui disait au peuple ce qu'il devait penser...

Vos films parlent de solidarité entre les plus pauvres, pensez-vous que la solidarité disparaît quand nous devenons plus riches?

Je ne pense pas que ce soit le cas. L'être humain n'est pas mauvais, c'est le système qui l'est. Il y a une grande solidarité parmi ceux qui mettent sur pied les banques alimentaires et les organismes de bienfaisance. Le système étatique impose un isolement, mais vous pouvez aller dans n'importe quel quartier populaire, et vous trouverez des groupes de personnes qui se soutiennent mutuellement.

La jeune génération mondiale lutte contre le réchauffement climatique, moins contre les inégalités. Qu'en pensez-vous?

Je pense que les deux causes se rejoignent. La cause du réchauffement climatique est aussi due à un capitalisme sans restriction qui utilise les ressources de la Terre et les combustibles fossiles, non dans l'intérêt des personnes, mais dans l'intérêt du profit. Et c'est le même système qui engendre les inégalités, le même système qui engendre l'exploitation du travail. Ce système qui détruit la planète et qui détruit aussi les relations humaines, en mettant les gens en conflit les uns avec les autres. Il faudrait que des leaders politiques se lèvent pour le dire.



Vous avez 83 ans. Où trouvez-vous encore la force et le désir de vous battre à travers vos films?

Je ne sais pas vraiment, mais tant que je suis en bonne santé et que j'ai la chance de travailler avec la même belle équipe que je connais depuis longtemps, nous continuons. De plus, les entreprises basées sur la croissance doivent constamment s'agrandir, ce qui entraîne des crises et des effondrements qui les mettent en danger. Je pense que nous trouverons un meilleur système tôt ou tard. Le problème est juste de savoir si cela ne nous détruira pas d'abord. ■

***Extrait du journal britannique The Guardian**

Aux revenus perdus pour avoir manqué une journée de livraisons s'ajoutent les amendes imposées par DPD pour «liquider les dommages», lorsque les livreurs ne peuvent pas s'arranger pour être remplacés. Lorsque que cela arrive, un livreur malade, qui gagne environ 200 livres par jour, ne perd pas seulement sa rémunération, mais doit payer, en plus, 150 livres, soit une perte totale de 350 livres. (...) Les conducteurs de DPD déclarent que ces amendes sont appliquées non systématiquement, à la discrétion des managers, ce qui en fait une menace permanente.

Avoir honte de sa situation financière

Texte: Véronique Benz

Mariés, parents de deux enfants, Pierre et son épouse croulent sous les dettes. Pourtant Pierre a un bon salaire et sa femme travaille.

Pierre* est informaticien. Marié, il est père de deux filles. Il a un poste à plein temps, son épouse travaille également. Il laisse sa femme gérer les finances familiales. «Cela a été ma plus grande erreur, reconnaît-il. Dès le début de notre mariage, nous avons eu des soucis d'argent. Lors de mes reconversions professionnelles, nous étions serés financièrement.»

Par la suite, la situation du couple s'améliore. Mais l'épouse décide de baisser son taux d'activité, si bien que les

revenus baissent aussi, et ils se retrouvent de nouveau dans les chiffres rouges. «Je ne comprenais pas pourquoi nous avions des poursuites, car je ne prenais que 400 francs par mois pour mes repas de midi et boire un verre avec des amis. Le reste était dévolu aux dépenses du ménage.»

Après son licenciement, Pierre touche son plan social. Ce dernier part entièrement aux poursuites pour rembourser les dettes. «Perdre mon plan social m'a fait mal, je voulais divor-

cer, car je me rendais compte que ma femme ne savait pas gérer les finances, mais mon père m'en a dissuadé. J'ai tenu bon pour mes filles. J'ai été trop bon avec ma femme.»

La famille déménage plusieurs fois, car le loyer n'est pas payé, les coupures d'électricité et de téléphone sont fréquentes. «J'ai fait une erreur, je n'ai jamais regardé l'état de mes comptes. Je n'aimais pas me plonger dans les écritures. Je faisais confiance à ma femme, mais j'ai découvert qu'elle ne savait pas



Sich für seine finanzielle Situation schämen

Er ist verheiratet und Vater von zwei Kindern. Das Ehepaar wird von Schulden fast erdrückt, obwohl Peter einen guten Lohn hat und seine Frau ebenfalls arbeitet.

gérer notre budget. Elle cachait le courrier, n'ouvrait pas les lettres et ne payait pas les factures. Elle n'allait pas chercher à La Poste les actes de poursuite... Lorsque je lui disais de payer les factures, elle me rétorquait que c'était fait, mais elle mentait. J'avais honte de notre situation financière.» Pierre souligne que, à plusieurs reprises, il a voulu reprendre la situation en main, mais sa femme refusait de lui laisser la gestion des finances.

Pierre désire rembourser ses dettes, mais la mauvaise gestion de sa femme l'entraîne dans un engrenage infernal. Finalement, au détour d'un chemin, il croise un ami d'enfance auquel il se confie. Cet ami l'aide à prendre les choses en main. «J'ai bloqué mon compte et ai demandé le divorce.» Ce même ami lui parle alors de Caritas. «Au départ, je ne voulais pas appeler cette association.» Mais bien lui en a pris puisqu'elle l'a beaucoup soutenu. «Sur le plan juridique d'abord. Et elle m'a permis de comprendre ce que je devais payer, notamment pour ce qui est des poursuites, car, bien que nous soyons séparés, je recevais des poursuites au nom de ma femme.»

La leçon que Pierre tire de son histoire est que tous les couples devraient se marier sous la séparation de biens.

Aujourd'hui, Pierre habite chez un ami. Il essaie de vivre avec le minimum. Il n'est pas totalement sorti d'affaire, mais il rembourse ses dettes et verse une pension alimentaire pour ses filles. «Je suis d'accord de payer mes dettes, mais pas celles de ma femme. Finalement, pour moi, le divorce est un soulagement!» ■

*Prénom d'emprunt

D Peter ist Informatiker. Er ist verheiratet und Vater von zwei Kindern. Er hat einen Vollzeitjob und seine Frau arbeitet ebenfalls. Er lässt zu, dass seine Frau die Finanzen der Familie verwaltet. «Das war mein grösster Fehler», räumt er ein. «Schon seit Beginn unserer Ehe hatten wir mit finanziellen Problemen zu kämpfen. Während meiner beruflichen Umschulungen mussten wir eng durch.»

Es folgte eine Zeit in der es besser lief. Die Ehefrau entschied sich dann aber dafür ihren Beschäftigungsgrad zu reduzieren. Das Einkommen ging dadurch zurück und das Paar rutschte wieder in die roten Zahlen. «Ich konnte einfach nicht verstehen, weshalb es uns Betreibungen ins Haus schneite. Ich selbst brauchte nur 400 Franken pro Monat für die Mittagessen und ab und zu ein Glas mit Freunden. Der Rest ging vollumfänglich in die Haushaltskasse.»

Nachdem Peter entlassen worden war, kam der Sozialplan zum Tragen. Sämtliche Einkünfte gingen an das Betreibungsamt um die Schulden tilgen zu können. «Dass das Geld aus dem Sozialplan verloren war hat mich geschmerzt. Ich wollte mich scheiden lassen. Ich hatte begriffen, dass meine Frau ausserstande war mit Geld umzugehen. Mein Vater brachte mich aber vom Vorhaben ab. Ich habe meinen Töchtern zuliebe durchgehalten. Ich war einfach zu nachsichtig mit meiner Frau.»

Die Familie zieht mehrmals um, weil sie die Miete nicht begleichen kann. Strom- und Telefonunterbrechungen sind an der Tagesordnung. «Ich habe einen Fehler gemacht und habe meine Kontostände nie überprüft. Das lag mir nicht. Ich vertraute meiner Frau, musste dann aber entdecken, dass sie nicht mit Geld umgehen

kann. Sie versteckte die Post, öffnete Briefe nicht und bezahlte die Rechnungen nicht. Sie ging nicht auf die Post um die Betreibungen abzuholen... Wenn ich meine Frau aufforderte die Rechnungen zu bezahlen, sagte sie mir sie habe das erledigt, aber sie log mich an. Ich schämte mich für unsere finanzielle Situation.» Peter betont, er habe mehrmals versucht die Verwaltung der Familienfinanzen zu übernehmen, aber seine Frau hätte sich dagegen gestraubt.

Peter möchte seine Schulden abzahlen, aber der schlechte Umgang seiner Frau mit dem Geld bringen ihn in eine finanzielle Notlage. Schliesslich trifft er eines Tages einen Freund, den er schon als Kind kannte und vertraut sich ihm an. Der Freund hilft ihm die Probleme anzugehen. «Ich habe mein Konto blockiert und die Scheidung beantragt.» Der Freund wies ihn zudem auf Caritas hin. «Zuerst wollte ich nicht Kontakt aufnehmen. Aber dann habe ich es doch getan und sie haben mich in rechtlichen Fragen sehr gut unterstützt. Dank Caritas habe ich verstanden was ich zu bezahlen habe, insbesondere in Bezug auf die Betreibungen, denn obwohl wir getrennt lebten, erhielt ich immer noch Betreibungen im Namen meiner Frau.»

Die Lehre, die Peter aus dem Erleben zieht: Paare, die heiraten, sollten eine Gütertrennung vereinbaren.

Heute wohnt Peter bei einem Freund. Er versucht mit einem Minimum auszukommen. Er ist noch nicht ganz aus dem Schneider, aber er begleicht seine Schulden und bezahlt die Alimente für seine Töchter. «Ich bin damit einverstanden meine Schulden zu bezahlen, aber nicht jene meiner Frau. Die Scheidung ist für mich letztlich eine Erleichterung!» ■

* Deckname

«Assumer mon rôle de père»

Texte: Véronique Benz

L'histoire de Joe* est une histoire qui peut paraître banale. C'est l'histoire d'une personne que l'on peut croiser tous les jours dans la rue, dans un magasin ou dans son immeuble. C'est l'histoire d'un homme qui veut pleinement assumer son rôle de père, d'éducateur dans lequel il transmet à son enfant son amour, ses valeurs, ses principes pour le faire grandir et devenir, un jour, un homme debout. Mais c'est aussi l'histoire d'un homme qui, voulant assumer sa paternité, s'est trouvé pris dans un engrenage tant financier qu'administratif sans fond.

Joe a la vingtaine, une solide formation de mécanicien, un emploi et un bon salaire. Il est amoureux, il habite avec sa compagne depuis plus de trois ans. Ils sont fiancés. Joe se voit offrir une opportunité professionnelle qu'il saisit. Il travaille beaucoup et voit moins sa compagne. Il investit dans une maison de vacances à l'étranger pour sa future famille. Il est heureux, l'avenir est devant lui. Tout s'effondre le jour où il découvre l'adultère de sa fiancée. «En plus, elle m'a trompé avec mon meilleur ami!»

Effondré, Joe «balance tout» et revend à perte l'appartement acheté. Un mois plus tard, l'ex-fiancée revient le voir pour lui annoncer qu'elle est enceinte. «J'ai tout de suite dit que, si c'était moi le père de l'enfant, j'assumerais, mais j'ai demandé un test de paternité.» A la naissance de l'enfant, le test est fait. Joe est bien le père de l'enfant. Il le reconnaît et désire assumer son rôle de père. La Justice de paix accorde la garde de l'enfant à la mère. Joe a le droit d'avoir son enfant un week-end sur deux et deux semaines pour les vacances annuelles. «Comme elle n'allait pas, j'ai eu mon petit chez moi pour la première fois, alors qu'il n'avait que deux semaines. Je lui ai donné le biberon et changé ses couches.» Lors-

qu'il parle de son enfant, il a les larmes aux yeux. C'est un père aimant, qui souhaite simplement que son enfant soit heureux, mais, là, les soucis financiers commencent. La première claque a été les frais de la Justice de paix, puis, a suivi le paiement de la pension. «Nous avons trouvé un accord avec la maman, mais la justice ne l'a pas accepté. J'ai été ponctionné de 11 à 13% de mon salaire pour la pension.»

Mon seul droit: payer!

Joe commet une infraction routière, il doit payer une amende, et son permis lui est retiré. Peu de temps après, les factures des impôts et des assurances arrivent. Comme il n'habite pas la même localité que la mère de son enfant, il doit aller le chercher et le ramener deux week-ends par mois... et les transports sont chers. Pour pouvoir garder son enfant, il doit avoir un appartement de trois pièces et demie... si bien que les frais s'accumulent. Enfin, il se met en affaire avec son frère. Hélas! ce dernier ne tient pas ses engagements. Résultat: Joe est mis aux poursuites. «J'ai dormi chez un ami. Un week-end, je n'avais plus d'argent et ce qu'il y avait dans le frigo suffisait juste pour mon enfant. Donc je n'ai pas mangé!»

Son ex-compagne exerce une pression sur lui, elle va même jusqu'à lui demander de renoncer à son droit de paternité. Une spirale infernale semble s'être emparée de la vie de Joe. «Je sais que j'ai fait des erreurs, je les assume. Et, sans doute, mal géré mon argent, mais j'ai vraiment l'impression que mon seul droit en tant que père est de payer!»

Joe est submergé par les tracasseries de tous bords. Cependant, il ne baisse pas les bras. Il entreprend une nouvelle formation, cherche un travail et déménage pour être plus près de son fils. Il commence une nouvelle vie avec un salaire correct, mais, lorsqu'il sort



enfin la tête de l'eau, d'autres ennuis arrivent: facture de l'orthodontiste, visite chez la psychologue scolaire... La maman prend seule les décisions concernant l'enfant, et met Joe systématiquement devant le fait accompli. «Je dois assumer le financement de tout, mais, mes droits de papa et mon autorité parentale, je dois me battre pour les faire reconnaître. La pression est telle que, parfois, j'ai l'impression d'être dans une prison à l'air libre!» Il aurait été plus facile, pour lui, de baisser les bras, mais il est déterminé à aller de l'avant. «Mon enfant a besoin de moi, et je veux être là pour lui, je prends à cœur mon rôle de père. L'argent ne remplace pas un père.»

Un système inéquitable

Joe a un travail stable. Il vit en colocation dans une grande villa. «J'ai un étage pour moi et je peux profiter du jardin. Lorsque mon petit est là, il est épanoui, il peut jouer dehors.» Déboussolé, il a l'impression d'être broyé par un système basé sur l'argent. «Les soucis financiers entre les parents sont le début des problèmes. Il faudrait établir une meilleure balance en prenant en compte la situation des deux parents, et pas uniquement celle du père. Sans doute que des



«Meine Vaterrolle wahrnehmen»

In seiner Enttäuschung lässt er alles fahren und verkauft die Eigentumswohnung mit Verlust. Einen Monat später sucht ihn seine Ex-Verlobte auf und teilt ihm mit, dass sie schwanger sei. «Ich habe sofort gesagt, wenn es mein Kind sei, würde ich die Verantwortung übernehmen, ich habe aber einen Vaterschaftstest verlangt.» Nach der Geburt des Kindes wird der Vaterschaftstest durchgeführt. Es stellt sich heraus, dass Joe tatsächlich der Vater des Kindes ist. Er erkennt die Vaterschaft an und wünscht sich, seine Vaterrolle wahrnehmen zu können. Die FriedensrichterIn teilt das Sorgerecht der Kindsmutter zu. Joe wird das Recht zugestanden, sein Kind jedes zweite Wochenende und während zwei Wochen Ferien pro Jahr zu betreuen. «Da die Mutter das Kind nicht stillte, hatte ich das Kind zum ersten Mal bei mir, als es zwei Wochen alt war. Ich habe ihm den Schoppen gegeben und die Windeln gewechselt.» Wenn Joe von seinem Kind spricht, treibt es ihm die Tränen in die Augen. Er ist ein liebender Vater, der einfach möchte, dass sein Kind glücklich ist. Aber am Horizont zeichnen sich finanzielle Probleme ab. Der erste Tiefschlag sind die Kosten für das Friedensgericht, hinzu kommen die Unterhaltskosten. «Meine Ex-Verlobte und ich hatten eine Vereinbarung getroffen, aber die FriedensrichterIn nahm diese nicht an. Der Unterhalt wurde von 11 auf 13 % meines Lohns angehoben.

Mein einziges Recht: bezahlen

Joe begeht einen Verkehrsverstoß, er muss eine Busse berappen und der Fahrausweis wird ihm entzogen. Kurze Zeit später schneit es die Rechnungen für die Steuern und die Versicherungen ins Haus. Da er nicht am selben Ort wohnt wie die Mutter seines Kindes, muss er hohe Kosten für den ÖV tragen, damit er sein Kind an den ihm zustehenden Wochenenden abholen und wieder zurückbringen kann. ▶

femmes travaillant à plein temps sont-elles dans le même cas que moi. Dans ces procédures où est le bien de l'enfant? La loi tient-elle vraiment compte des besoins de l'enfant? Ce n'est pas à l'enfant de payer les problèmes des parents. J'aimerais vraiment qu'il y ait une équité entre le père et la mère.»

Grâce à une collègue de travail, Joe entend parler de Caritas. «Dès ma première rencontre à Caritas, j'ai senti qu'on pouvait m'aider à me sortir de mes ennuis: établir un budget, revoir la pension alimentaire.» De plus, il souhaite demander l'autorité parentale partagée. «Je ne veux pas séparer mon petit de sa maman, de son demi-frère et de son beau-père. Je ne veux pas la guerre avec mon ex-compagne. Je veux seulement que mon enfant soit heureux.»

Joe sait que tout ne va pas se régler d'un coup de baguette magique, mais, dans son long tunnel, une lumière apparaît. Il pourra sans doute bientôt être simplement heureux avec son enfant! ■

*Prénom d'emprunt

D Die Geschichte von Joe* scheint auf den ersten Blick banal. Es ist die Geschichte einer Person, auf die man überall stossen könnte, auf der Strasse, in einem Laden oder im Haus, in dem sie wohnt. Es ist die Geschichte eines Mannes, der seine Rolle als Vater und Erzieher voll und ganz wahrnehmen möchte. Er möchte seinem Kind seine Liebe, seine Werte und seine Grundsätze weitergeben, damit es heranwachsen und zu einem guten, aufrechten Menschen werden kann. Es ist aber auch die Geschichte eines Mannes, der deswegen in eine finanziell und administrativ schwierige, fast ausweglose Situation geriet.

Joe ist in den Zwanzigern, verfügt über eine solide Ausbildung als Mechaniker, eine Stelle und einen guten Lohn. Er ist verliebt, seit über 3 Jahren lebt er mit seiner Partnerin zusammen. Das Paar ist verlobt. Joe wird eine berufliche Veränderung angeboten, er nimmt das Angebot an. Er arbeitet viel und sieht seine Partnerin weniger. Er steckt Geld in ein Ferienhaus im Ausland, von dem seine künftige Familie profitieren soll. Er ist glücklich, die Zukunft sieht rosig aus. Das ganze Kartenhaus bricht zusammen, als er eines Tages entdeckt, dass seine Partnerin ihn betrügt. «Der Gipfel war, dass sie mich mit meinem besten Freund betrogen hat!»

► Um sein Kind bei sich betreuen zu können, muss er eine 3½-Zimmerwohnung mieten... Die Ausgaben steigen und steigen. Zudem tätig er zusammen mit seinem Bruder Geschäfte. Letzterer hält sich aber nicht an die Abmachungen. Die Folge: Joe wird betrieblen. «Ich habe bei einem Freund übernachtet. An einem Wochenende hatte ich kein Geld mehr, und das, was im Kühlschrank war, reichte gerade noch für das Kind, ich musste ohne Essen auskommen!»

Seine Ex-Partnerin übt psychischen Druck auf ihn aus, sie fordert ihn sogar dazu auf, auf seine Rechte als Vater zu verzichten. Das Leben von Joe wird in eine rasch drehende Spirale hineingerissen. «Ich weiss, ich habe Fehler gemacht, ich stehe dazu und trage die Konsequenzen. Ich habe mich nicht richtig informiert, und ich bin sicherlich nicht gut mit meinem Geld umgesprungen. Trotzdem werde ich den Eindruck nicht los, mein einziges Recht als Vater bestehe darin, zu bezahlen!»

Joe wird von den finanziellen und administrativen Problemen fast erdrückt. Er lässt aber die Arme nicht hängen und macht eine neue Ausbildung, sucht einen Job und zieht um, um näher bei seinem Sohn wohnen zu können. Er startet ein neues Leben, mit einem fairen Lohn. Gerade als er denkt, er habe das Größte hinter sich, zeigen sich neue Wolken am Horizont: eine Rechnung des Kieferorthopäden, ein Besuch bei der Schulpsychologin... Es ist ausschliesslich die Mutter, die in Bezug auf das Kind die Entscheidungen trifft, und sie stellt Joe regelmässig vor vollendete Tatsachen. «Ich muss für alles finanziell gerade stehen, für meine Rechte als Vater und für die elterliche Gewalt muss ich aber kämpfen, damit sie anerkannt werden. Der Druck war manchmal so hoch, dass ich den Eindruck bekam, in einem Freiluftgefängnis zu leben!» Es wäre für Joe einfacher gewesen, alles hinzuschmeissen und nach Portugal zu gehen – aber er ist entschlossen, hinzustehen, koste es, was es wolle. «Mein Kind braucht mich und ich will für es da sein, ich nehme meine Rolle als Vater ernst. Geld kann einen Vater nicht ersetzen.»

Ein unfaires System

Joe hat eine sichere Arbeitsstelle. Er lebt in einer Wohngemeinschaft in einem grossen Haus. «Ich habe eine ganze Etage für mich und kann den Garten mitbenutzen. Wenn der Kleine bei mir ist, blüht er auf, er kann draussen spielen.» Trotzdem ist Joe enttäuscht und hat den Eindruck, er werde von einem System niedergedrückt, in dem einzig das Geld zähle. «Mit finanziellen Problemen der Eltern fängt alles an. Man müsste ein faireres System finden, das die finanzielle Situation beider Elternteile berücksichtigt, und nicht nur jene des Vaters. Sicher, Frauen die Vollzeit arbeiten, befinden sich in derselben Lage wie ich. Wo bleibt bei diesem Vorgehen das Kindeswohl? Nimmt das Gesetz wirklich Rücksicht auf das Wohlbefinden des Kindes? Es darf nicht sein, dass das Kind für die Probleme der Eltern bezahlt. Ich wünschte mir wirklich, dass Väter und Mütter gleich behandelt würden.»

Über einen Arbeitskollegen hört Joe von Caritas. «Schon bei meinem ersten Gespräch bei Caritas habe ich gespürt, dass da Leute sind, die mir dabei helfen können, aus meinen finanziellen Problemen herauszufinden, ein Budget zu erstellen und die Unterhaltszahlungen unter die Lupe zu nehmen.» Er möchte zudem das geteilte Sorgerecht beantragen. «Ich will meinen kleinen Sohn nicht von der Mutter, seinem Halbbruder und seinem Stiefvater wegnehmen. Ich will keinen Krieg mit meiner Ex-Partnerin. Ich möchte nur, dass mein Kind zufrieden und glücklich ist. Möchten das nicht alle Eltern?»

Joe ist sich bewusst, dass sich nicht alle Probleme auf einen Schlag lösen lassen. Aber er sieht doch ein Licht am Ende des Tunnels. Sicher wird er schon bald mit seinem Kind nur noch glücklich sein! ■

* Pseudonym

«Les jours ne se ressemblent pas»

Texte: Petra Perler

Magdalena Waeber, 25 ans, originaire de Tavel, a obtenu, en 2018, un bachelor bilingue en travail social et politique sociale (branche secondaire science environnementale). Elle a ensuite fait sa première expérience professionnelle au Service bernois de conseil en cas d'endettement et a également travaillé à Zurich dans le secteur politique de campagne. Magdalena Waeber est maintenant à Caritas Fribourg, depuis avril 2019, et est employée à 50% en tant qu'assistante sociale.

Son travail quotidien consiste à assurer la permanence, les mardis matin, et à recevoir, en tout temps et sans rendez-vous, les personnes en détresse. Celles et ceux se trouvant dans une situation sociale, personnelle ou/et financière difficile et vivant dans des conditions particulièrement précaires sont en effet la première préoccupation du Service social de Caritas Fribourg. Ce service leur offre une assistance ponctuelle, les conseille sur le plan juridique et les réoriente vers les services ou les institutions compétents. Caritas accorde également une aide et un suivi de longue durée dans certains cas.

Les procédures de divorce posent souvent des problèmes inattendus qui peuvent déstabiliser les personnes devant y faire face, tout en confrontant ces dernières à certaines obligations imprévues. Outre les frais d'avocat engendrés et les procédures engagées devant les tribunaux, la composante émotionnelle doit également être prise en compte, et ne jamais être sous-estimée. Les mères élevant seules leur(s) enfant(s) et à qui le père ne verse plus de pension alimentaire ou encore les hommes qui ne sont plus, financièrement parlant, en mesure de la verser sont les principaux exemples en la matière. Dans ce genre de situations, le budget se réduit drastiquement et très subitement plongeant les personnes dans un quotidien qui



«Kein Tag ist wie der andere»

devient un défi au jour le jour. Concilier travail et garde des enfants est très souvent un exercice éreintant. Caritas prend cela à cœur, tout en cherchant des solutions à ces problèmes par le biais de diverses associations, afin d'être en mesure de régler les factures les plus urgentes et d'aider ces personnes à s'extraire de ces situations délicates. Une aide en matière de planification budgétaire leur est apportée et leur permet d'adapter leur style de vie à la nouvelle situation sociale dans laquelle elles se trouvent. Cette manière de faire a des effets très stimulants et montre aux intéressés qu'ils peuvent reprendre leur destin en main et qu'ils sont dès lors ainsi en mesure d'améliorer la situation qui est désormais la leur pour un temps.

Voilà les situations auxquelles Magdalena Waeber cherche à apporter des solutions et, pour cela, elle y consacre toute son énergie. La motivation dont la jeune femme fait preuve est évidente et est en relation avec le côté pragmatique du travail qui est le sien. Elle se réjouit de faire la connaissance des personnes derrière les différents parcours qui se présentent à elle, à rechercher une solution à leurs problèmes et, dans la majeure partie des cas, à en trouver une. Toujours présente pour aider ceux qui en ont besoin, elle leur prête également une oreille attentive. Dans le cadre de son activité, diversifiée et humainement enrichissante, elle peut donc ainsi mettre en pratique les connaissances qu'elle a acquises durant ses études. Son mot de la fin: «Les jours ne se ressemblent pas.» ■

D Die 25-jährige Magdalena Waeber aus Tafers, schloss 2018 ihren Bachelor in den Fächern Sozialarbeit und Sozialpolitik (Nebenfach Umweltwissenschaften) zweisprachig ab. Danach erhielt sie Einblick in die Berner Schuldenberatung und sammelte Berufserfahrung in Bern und Zürich auf dem Gebiet der politischen Kampagnenarbeit. Bei Caritas Freiburg arbeitet sie seit April 2019 als Sozialbegleiterin und Sozialberaterin und ist mittlerweile zu 50% angestellt.

Aus dem Arbeitsalltag hervorzuheben ist die Permanence am Dienstagmorgen, zu dem die hilfeschuchenden Menschen ohne Termin erscheinen können. Die Sozialberatung von Caritas Freiburg kümmert sich um Menschen, die sich in einer schwierigen sozialen, persönlichen und/oder finanziellen Situation befinden und oftmals am Existenzminimum leben. Es kann punktuelle Soforthilfe geleistet, rechtlich beraten und auf die zuständigen Dienste oder Institutionen weitervermittelt werden. Einige Fälle werden von Caritas auch über längere Zeit begleitet.

Gerade die Scheidung ist eine Situation, die die Betroffenen oft destabilisiert und mit unvorhergesehenen Ausgaben konfrontiert. Nebst den Kosten für die Anwälte und Gerichtsverhandlungen, ist auch die emotionale Komponente nicht zu unterschätzen. Alleinerziehende Mütter, die keine Alimente vom Vater ihrer Kinder erhalten, oder andererseits Männer, die finanziell nicht in der Lage sind, für die Alimente aufzukommen: Das

sind Beispiele der Verschuldung im Fall einer Scheidung. Plötzlich wird das Budget knapp und man muss den herausfordernden Alltag alleine meistern. Oft raubt zudem der Spagat zwischen Arbeit und Kinderbetreuung die Kräfte. Caritas nimmt die Menschen ernst, sucht mit Hilfe von Stiftungen nach Lösungen, um dringende Rechnungen zu bezahlen und zeigt den Betroffenen Wege auf, die sie aus ihrer misslichen Lage herausbringen können. Es werden zusammen Budgetpläne erstellt und der Lebensstil an die neue Situation angepasst. Dies wirkt sehr motivierend und zeigt den Betroffenen, dass sie ihr Schicksal in die Hände nehmen und an ihrer Situation etwas ändern können.

Das sind die Erfolgserlebnisse, die Magdalena Waeber aufstellen und ihr Energie verleihen. Die Begeisterung am Job ist der motivierten, jungen Frau deutlich anzusehen und liegt vor allem im handlungsbezogenen Arbeiten. Es macht ihr Freude die Menschen hinter den Schicksalen kennenzulernen und mit ihnen nach Lösungen zu suchen und grösstenteils zu finden. Sie ist immer für die Menschen da und schenkt ihnen Gehör. In ihrem Job kann sie auch das Grundwissen ihres Studiums anwenden und durch die vielen neuen Begegnungen, ist es ein abwechslungs- und lehrreiches Arbeiten. So schliesst Magdalena Waeber mit den Worten: «Kein Tag ist wie der andere». ■

Appels à votre soutien

Caritas Fribourg compte sur votre générosité pour donner un coup de pouce à des personnes ou à des familles en difficulté.

Appel n°1

Compter chaque centime

Eva a 28 ans et attend un enfant. Malgré son budget très serré, elle honore plusieurs arrangements pour régler ses dettes, depuis plusieurs années. Cependant, un créancier l'a mise aux poursuites au début de l'année. Aussi, afin d'éviter une saisie de salaire et que tous les efforts et les sacrifices accomplis ne tombent à l'eau, Eva a convenu d'un arrangement terrible pour son budget. Depuis, elle se serre encore davantage la ceinture: elle compte chaque centime.

Une aide de **1700 fr.** pour solder cette poursuite et soulager le budget de cette future maman serait bienvenue.

Appel n°99

Ne pas perdre son emploi

A la suite d'une séparation, Virginie s'est retrouvée avec un loyer trop onéreux pour y faire face seule. Elle s'est ainsi endettée et se retrouve avec des poursuites et une saisie de salaire. Virginie travaille comme gérante dans un magasin et la saisie de salaire est un réel danger pour son emploi, qu'elle risque de perdre si la situation devait perdurer. Une aide de **1500 fr.** permettrait de solder les saisies en cours et de maintenir son emploi.

Appel n°3

Diminuer ses frais de repas à l'extérieur

Avec un parcours d'aide sociale, il a fallu à Carl un temps d'adaptation pour réussir à «tourner» avec le peu qu'il avait à disposition. Il a récemment retrouvé un emploi et tout son salaire est destiné au remboursement de ses dettes. Carl souhaiterait faire l'acquisition d'un scooter qui lui permettrait de se rendre au travail plus facilement, mais surtout de pouvoir rentrer manger chez lui, à la pause de midi, et d'éviter ainsi des frais de repas à l'extérieur. Un soutien de **1800 fr.** permettrait à Carl de s'acheter un scooter et de diminuer ses frais de repas à l'extérieur.

Appel n°4

Vivre avec des dettes

Madame A. a exercé durant plusieurs années une activité commerciale avec son ex-mari. Les aléas du marché économique ont eu raison de cette activité. Le couple n'a pas survécu aux tensions liées aux problèmes financiers que Madame A. et son mari ont alors traversés.

Après le divorce, elle s'est retrouvée seule à assumer le remboursement de l'emprunt fait pour mettre sur pied l'activité commerciale. Elle a retrouvé un emploi et vit très modestement. Son revenu lui permet de faire face aux charges courantes et de rembourser sa dette. Elle ne peut s'octroyer aucun loisir. A chaque fois qu'elle doit faire face à une charge inattendue, telle qu'une réparation de sa voiture, elle doit trouver des solutions ou demander de l'aide.

Elle a fait le choix de vivre dans un appartement dénué de tout confort pour pouvoir assumer l'ensemble de ses charges. Elle doit, chaque année, acheter du bois pour chauffer son logement. Ce qui lui coûte **600 fr.** chaque hiver. Nous sollicitons votre soutien pour l'achat du bois de chauffage.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

COMPTE 46-49491-6, IBAN CH 39 0900 0000 4604 9491 6, CARITAS FRIBOURG, SERVICE DE CONSULTATION SOCIALE, 1700 FRIBOURG

Un don, quel que soit son montant, permet à Caritas Fribourg de soutenir des personnes et des familles en difficulté. Mentionnez «Appel n°...» sur votre bulletin de versement et votre don sera intégralement versé à la situation présentée ou pour une situation similaire en cas de solde excédentaire.

Wir bitten Sie um Ihre Unterstützung

Caritas Freiburg ist auf Ihre Unterstützung angewiesen, damit unser Verein Einzelpersonen oder Familien helfen kann, die sich in Schwierigkeiten befinden.

Unterstützung

Nr. 1

Jeden Rappen zweimal umdrehen

Eva ist 28 Jahre alt und erwartet ein Kind. Trotz ihres sehr knappen Budgets kommt sie verschiedenen Zahlungsvereinbarungen nach, um die Schulden, die sich über mehrere Jahre hinweg angehäuft haben, begleichen zu können. Allerdings wird sie von einem Gläubiger seit anfangs Jahr betrieben. Um eine Lohnpfändung zu vermeiden und damit ihre Anstrengungen und Opfer nicht ganz vergebens sind, hat Eva einer für ihr Budget höchst ungünstigen Zahlungsvereinbarung zugestimmt. Seither schnallt sie den Gürtel extrem eng: Sie muss jeden Rappen zweimal umdrehen. Eine Unterstützung in Höhe von **CHF 1700.-**, mit der die Betreuung beglichen und das Budget der zukünftigen Mutter auf eine gesündere Basis gestellt werden könnte, wäre sehr willkommen.

Unterstützung

Nr. 3

Die Kosten für das Essen auswärts reduzieren

Carl war auf Sozialhilfe angewiesen. Er benötigte einige Zeit, bis es ihm gelang, mit dem Geld, das ihm zur Verfügung stand, zurechtzukommen. Kürzlich hat er Arbeit gefunden, sein Lohn wird vollumfänglich dafür eingesetzt, seine Schulden zurückzuzahlen. Carl möchte einen Scooter kaufen, damit er einfacher zur Arbeit gelangt, und insbesondere damit er in der Mittagspause nach Hause zurückkehren und damit die Kosten für das Essen auswärts einsparen kann. Eine Unterstützung in Höhe von **CHF 1800.-** würde es Carl ermöglichen, den Scooter zu erwerben und seine Kosten für das Essen auswärts einzusparen.

Unterstützung

Nr. 2

Die Arbeitsstelle nicht verlieren

Nach einer Trennung stand Virginie da, mit Mietkosten, die sie alleine nicht stemmen konnte. Sie hat sich in der Folge verschuldet, wurde betrieben und ihr Lohn wurde gepfändet. Virginie arbeitet als Filialeiterin in einem Laden, und wegen der Lohnpfändung ist ihre Stelle in Gefahr, sollte die Situation weiter andauern. Eine Unterstützung in Höhe von **CHF 1500.-** würde es erlauben, die Betreibungen zu begleichen und die Stelle zu behalten.

Unterstützung

Nr. 4

Mit Schulden leben

Frau A. hat während mehrerer Jahre mit ihrem Ex-Mann zusammen ein Geschäft geführt. Launen des Marktes bewirkten, dass das Geschäft aufgegeben werden musste. Die Beziehung hielt dem Druck durch die finanziellen Probleme, die sich daraus ergaben, nicht stand. Nach der Scheidung war Frau A. gezwungen, die Rückzahlung eines Kredits, den sie aufgenommen hatte, um das Geschäft zu eröffnen, alleine zu tragen. Sie hat wieder Arbeit gefunden und lebt sehr bescheiden. Ihr Einkommen ermöglicht es ihr, die laufenden Kosten zu decken und den Kredit abzubezahlen. Ein Hobby kann sie sich nicht leisten. Wenn unvorhergesehene Kosten anfallen – z. B. eine Autoreparatur –, muss sie nach Lösungen suchen oder jemanden um Unterstützung bitten.

Damit sie ihre gesamten Schulden abtragen kann, hat sie sich dazu entschlossen, in einer Wohnung zu leben, die überhaupt keinen Komfort aufweist. Sie muss jedes Jahr Holz kaufen, um ihre Wohnung heizen zu können. Das kostet sie jeden Winter **CHF 600.-**. Wir bitten Sie um Ihre Unterstützung für den Kauf des Brennholzes.

ADRESSES

Activités bénévoles dans les districts Freiwilligenarbeit in den bezirken

En Gruyère | Im Greyerz

Caritas Gruyère, rue de la Rieta 5 |
1630 Bulle | gruyere@caritas-fr.ch

Permanence et accueil, sans rendez-vous, chaque
lundi, de 15 h à 18 h, ou chaque jeudi, de 9 h à 12 h

Empfang und Nothilfe (ohne Voranmeldung) jeden
Montag von 15 bis 18 Uhr und jeden Donnerstag
von 9 bis 12 Uhr

Repas solidaires, sans rendez-vous, chaque lundi,
de 11 h 30 à 13 h

Solidarischer Mittagstisch jeden Montag von
11.30 bis 13 Uhr (ohne Voranmeldung)

Dans la Broye

Relais Caritas Notre-Dame de Tours

Aides d'urgence Cure de Tours
026 660 52 94

Aides d'urgence Saint-Aubin
026 677 11 66

Aides d'urgence Domsdidier
026 675 23 43

Aides d'urgence Portalban
026 677 27 50

Aides d'urgence Mannens
079 235 02 21

En Veveyse

Accueil et aides d'urgence,
sur rendez-vous, au 079 780 89 90
Permanence d'accueil, écoute et aides
de proximité, sans rendez-vous
Chaque jeudi, de 14 h à 16 h |
veveyse@caritas-fr.ch
Salle Saint-Denis | Chemin de l'Eglise 38 |
1618 Châtel-Saint-Denis

En Sarine | Im SaaneBezirk

Repas solidaires, sans rendez-vous, plus d'infor-
mations sur www.caritas-fribourg.ch

Solidarischer Mittagstisch ohne Voranmeldung,
mehr Informationen unter: www.caritas-fribourg.ch

Accueil et aide d'urgence, sans rendez-vous,
chaque mardi, de 10 h à 12 h
Caritas Fribourg | Rue de Morat 8 |
1700 Fribourg

Empfang und Nothilfe Jeden Dienstag
von 10 bis 12 Uhr (ohne Voranmeldung)
Caritas Fribourg | Murtengasse 8 | 1700 Fribourg

Ecrivains publics, sur rendez-vous,
au 026 321 18 54

Unterstützung bei der Abfassung von
Schriftstücken Auf Voranmeldung unter
der Nummer 026 321 18 54

DANKE FÜR IHRE GROSSZÜGIGKEIT!

KONTO 46-49491-6, IBAN CH 39 0900 0000 4604 9491 6, CARITAS FREIBURG,
SOZIALBERATUNG, 1700 FREIBURG

Eine Spende – egal, wie hoch der Betrag ist – ermöglicht es Caritas Freiburg, Einzelpersonen und Familien zu unterstützen, die mit Problemen zu kämpfen haben. Erwähnen Sie „Unterstützung Nr.“ auf ihrem Einzahlungsschein, damit Ihre Spende vollumfänglich für die beschriebene oder eine ähnlich gelagerte Situation eingesetzt werden kann, falls die erforderliche Summe übertroffen werden sollte.

VOS DONS PAR SMS: AU 227, MOT CLÉ « MERCI 7.50 »

Exemple pour un don de
Fr. 7.50 (SMS sans frais)

Caritas Fribourg est au service des personnes qui dans notre canton vivent en situation de précarité sociale, financière et personnelle

Caritas Fribourg

– votre aide face aux difficultés



- ▶▶ Aide à la gestion de budget
- ▶▶ Consultation sociale sans rendez-vous mardi de 10h à 12h
- ▶▶ Consultation sociale et juridique
- ▶▶ Consultation pour personnes endettées
- ▶▶ SOS INFO DETTES 0800 708 708
- ▶▶ Service Diaconie 026 460 78 68
- ▶▶ Formation et prévention auprès des jeunes
- ▶▶ Ateliers thématiques communautaires
- ▶▶ Activités bénévoles dans les districts
- ▶▶ CarteCulture www.carteculture.ch/fribourg

**La proximité aide comme vos dons:
par SMS au 227, mot clé «MERCI 7,50»**

Exemple pour un don de CHF 7,50 (SMS sans frais)

CARITAS Fribourg
Freiburg

026 321 18 54
Rue de Morat 8, 1700 Fribourg

info@caritas-fr.ch
www.caritas-fribourg.ch

Caritas Fribourg est une œuvre d'entraide fribourgeoise, organisée sous forme d'association et indépendante de Caritas Suisse